

tenue sous la présidence de Monsieur PECCHIOLI, assisté(e)
de Monsieur JUSTE et Madame HOUVET, Conseillers
En présence de Madame PILIDJIAN, Rapporteuse publique
Madame BOUCHUT, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2505004	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 05/03/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame K	Maître COHEN Philippe (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
02)	DOSSIER N° 2505005	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 15/12/2024 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur Y	Maître ALI Amir (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
03)	DOSSIER N° 2505006	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 31/12/2024 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur E	Maître KATZ Samuel
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

04)	DOSSIER N° 2505007	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 22/02/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	Maître MEZOUAR Mehdi (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
05)	DOSSIER N° 2505009	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 05/12/2024 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R	Maître DECAUX Séverine
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
06)	DOSSIER N° 2505015	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 20/02/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

07)	DOSSIER N° 2505019	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 25/02/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître ZERROUKI Sidi-Ahmed (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
08)	DOSSIER N° 2505023	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 25/02/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M B	Maître ZERROUKI Sidi-Ahmed (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
09)	DOSSIER N° 2505027	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 25/02/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur N	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

10)	DOSSIER N° 2505030	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 06/03/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
11)	DOSSIER N° 2505034	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 05/02/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître PREZIOSO Rodolphe
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
12)	DOSSIER N° 2505038	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 09/01/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître BAZIN-CLAUZADE Emmanuelle
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

13)	DOSSIER N° 2505042	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 17/12/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître LE FEVRE Laurence
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
14)	DOSSIER N° 2505043	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 17/12/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	Maître LE FEVRE Laurence
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
15)	DOSSIER N° 2505046	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 13/03/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	Maître BTIHADI Hakim (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

16)

DOSSIER N° 2505050

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Laurent PECCHIOLI

Titre de l'affaire Annuler la décision du 08/01/2025 par laquelle le préfet 13 a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.
2505034

Nom des parties

Demandeur

Monsieur M

Défendeur

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

Représentants des parties

Maître KUHN-MASSOT Olivier

Arrêté le 25/09/2025

Le président du tribunal